



**MÉMOIRE**  
**DE LA**  
**COALITION GO5**  
**SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN**  
**POUR UN MODÈLE AGRICOLE ÉQUITABLE, LA**  
**GESTION DE L'OFFRE**

PRÉSENTÉ DANS LE CADRE DES AUDIENCES RÉGIONALES DE LA COMMISSION SUR L'AVENIR DE L'AGRICULTURE  
ET DE L'AGROALIMENTAIRE QUÉBÉCOIS

SAGUENAY, LE 15 MAI 2007

## **GO5 Coalition pour un modèle agricole équitable, la gestion de l'offre**

---

Depuis sa création en 2003, *GO5 Coalition pour un modèle agricole équitable, la gestion de l'offre* a su rallier 30 000 personnes et organisations qui croient en une agriculture forte et prospère au Québec. Elle regroupe des productrices et des producteurs agricoles, des partenaires de l'agroalimentaire, des entreprises, des élus et des individus. Ses actions visent à faire la promotion de la gestion de l'offre et à assurer son maintien au terme du cycle actuel de négociations à l'OMC.

Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, en 2006, on comptait 392 fermes dans les secteurs sous gestion de l'offre, qui génèrent 4138 emplois directs et indirects ainsi que des recettes monétaires à la ferme de plus de 112 millions de dollars, soit 46,7 % des recettes agricoles totales de la région.

### **LA GESTION DE L'OFFRE, UN MODÈLE QUI FAVORISE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE ET LE DYNAMISME DES RÉGIONS**

---

L'agriculture, en plus de jouer le rôle fondamental de nourrir les gens d'ici, joue un rôle incontournable pour le Québec, autant en matière d'occupation du territoire qu'en matière de développement économique régional. Dans une région ressource comme celle du Saguenay-Lac-Saint-Jean, les productions qui pratiquent la gestion de l'offre et la mise en marché collective assurent une stabilité dans l'activité économique qui constitue une assurance dans un contexte où d'autres secteurs, comme celui de la forêt, vivent une crise importante. Nos productions génèrent des emplois sur les fermes, mais aussi en périphérie, chez les fournisseurs, dans la transformation et dans le commerce de détail, notamment. La gestion de l'offre et la mise en marché collective doivent être préservées, car les retombées économiques engendrées profitent à la fois aux producteurs et à l'ensemble de la société, particulièrement dans les régions-ressources.

Un des avantages non négligeables de notre modèle est qu'il permet un partage équitable des coûts associés à la commercialisation des produits de la ferme. Par exemple, dans le lait, nous partageons les coûts de transport et de marketing entre les producteurs des régions centrales, qui sont les plus favorisées par la concentration de l'industrie de la transformation laitière et par

la proximité des marchés de consommation, et les producteurs des régions plus éloignées des grands centres. Les producteurs mettent également en commun les bénéfices de la mise en marché de leurs productions. Le lait est payé selon l'utilisation des usines et grâce à un système de péréquation, les producteurs reçoivent un prix moyen pour leurs livraisons à l'intérieur du quota de production et ajusté selon la composition de leur lait. Si les producteurs de lait de la région avaient été dépendants des usines régionales, plusieurs auraient dû cesser la production lorsque l'usine de Chambord a cessé ses activités il y a quelques années. Les producteurs de toutes les régions sont ainsi traités équitablement. Par la mise en commun des coûts et la péréquation des revenus, la mise en marché collective a permis aux producteurs des régions éloignées de ne pas être pénalisés financièrement pour leur éloignement et elle a aussi favorisé le maintien de la production dans ces régions, tout comme le maintien du dynamisme économique et social qui y est associé.

Dans le secteur de la volaille, une entente entre les éleveurs et les acheteurs fait en sorte que ce sont ces derniers qui assument les frais de transport entre la ferme et l'usine de transformation. Sans la mise en marché collective, non seulement les éleveurs auraient probablement eu à payer eux-mêmes les frais de transport, mais ceux des régions-ressources auraient payés plus chers que les éleveurs installés plus près des grands centres et des usines de transformation.

Notre modèle de commercialisation permet donc aux éleveurs de volailles, comme aux producteurs de lait, de continuer de produire dans les régions-ressources sans être pénalisés par leur emplacement géographique et de contribuer à la vitalité et au dynamisme économique de notre région.

Par ailleurs, pour le secteur de la volaille, la réglementation sur le quota désigne trois zones de production à l'intérieur desquelles tout quota transféré doit être maintenu. Comme le Saguenay-Lac-Saint-Jean est une de ces zones, tout quota transféré ou transigé d'une ferme avicole à une autre doit être maintenu dans la région. Malgré le fait qu'il n'y a pas d'abattoirs dans la région, le niveau de production est resté sensiblement le même depuis plusieurs années.

Les producteurs n'ont malheureusement pas beaucoup de prise sur le choix des régions où les grandes entreprises de transformation décident d'établir leurs usines. La tendance de l'industrie agroalimentaire est à la concentration des activités dans les régions centrales, comme dans bien d'autres secteurs économiques d'ailleurs. En 2002, la fermeture de l'usine de Chambord, dans la foulée des décisions de l'OMC sur le lait d'exportation, a entraîné une sortie importante de lait de la région.

Toutefois, la gestion de l'offre et la mise en marché collective offrent toute la souplesse pour développer des marchés de créneaux de permettre la commercialisation d'aliments produits dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de favoriser le démarrage et la croissance de plus petites entreprises de transformation dans la région.

La région a été durement frappé par la fermeture de l'usine de Chambord, mais nous avons des raisons de nous réjouir d'un développement des produits de créneau et du dynamisme des entreprises laitières qui demeurent. La région du Saguenay-Lac-Saint-Jean a développé des produits laitiers de créneaux, faits localement. La région compte notamment huit producteurs-transformateurs, soit les fromageries *Au pays des bleuets*, *Ferme des Chutes*, *La Fromagère Mistouk*, *L'autre versant*, *la Fromagerie Lehmann*, *la Fromagerie Médard*, *la Ferme ABG Blackburn inc*, et *la Fromagerie La Normandinoise*. La croissance importante de la Fromagerie Boivin, de la Fromagerie Saint-Laurent et de la Fromagerie Perron dans les dernières années est une autre belle démonstration de cette réussite. Nous travaillons étroitement avec ces entreprises pour faciliter leur développement. Aussi, nos programmes de marketing qui font la promotion des produits laitiers 100 % de lait d'ici donnent un coup de pouce important à ces entreprises. De 2005 à 2006, ce sont quelque 6 millions de litres de lait qui ont ainsi été transformés régionalement, soit 8 % d'augmentation.

## **ACCÈS AUX TABLETTES POUR LES PRODUITS LOCAUX**

---

La gestion de l'offre et la mise en marché collective ont favorisé le maintien de la production dans les régions-ressources tout en favorisant l'établissement et le développement d'entreprises locales de transformation dans le secteur laitier. Toutefois, pour favoriser la commercialisation locale des produits agricoles, l'implication des commerces de détail, des grandes chaînes

d'alimentation et des gouvernements nous apparaît indispensable. Les commerces de détail et les succursales des grandes chaînes d'alimentation des régions peuvent être des acteurs importants pour la promotion des produits locaux. Ils doivent faire un effort pour réserver des espaces privilégiés à ces produits.

Les producteurs, les gouvernements et les citoyens peuvent cependant faire le choix collectif de maintenir et de promouvoir une politique de souveraineté alimentaire et un modèle de gestion de l'offre et de mise en marché collective qui favorise une répartition de la production sur l'ensemble du territoire québécois et le maintien d'une agriculture prolifique dans les régions plus éloignées.

Avec les pertes d'emplois en région qu'a entraînée la crise du secteur forestier et qui sévit dans d'autres productions agricoles orientées vers l'exportation, la capacité de maintenir un niveau de production agricole relativement stable dans les régions-ressources nous paraît d'une importance capitale pour leur avenir économique, de la nôtre en particulier. C'est ce que notre modèle permet et favorise, il faut donc le garder et le promouvoir !

## **NOS PROPOSITIONS**

---

**La commission devrait recommander au gouvernement du Québec d'inciter, voire de forcer les détaillants à réserver des tablettes et des espaces de vente particuliers pour la commercialisation des aliments produits et transformés localement et régionalement. Ces mesures profiteraient non seulement aux producteurs, mais auraient également des retombées sur plusieurs autres secteurs de l'économie de la région.**

**Nous demandons au gouvernement du Québec de promouvoir la souveraineté alimentaire et la gestion de l'offre comme assises d'un développement durable de l'agriculture et de l'agroalimentaire au Québec et ailleurs dans le monde. Le gouvernement du Québec doit aussi agir auprès du gouvernement du Canada pour que celui-ci maintienne les conditions nécessaires à une gestion de l'offre efficace.**

## ANNEXE

### PORTRAIT DES PRODUCTIONS GO5 DANS LA RÉGION DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

#### Volailles 2006

Nombre de producteurs de poulet	5
Volume de production domestique et exportation – poulet (kg vivant)	4,5 millions de kg
Valeur de la production à la ferme - poulet	5 067 595 \$
Nombre d'emplois directs sur les fermes (poulet et dindon)	12 approx.

#### Lait 2006

Nombre de fermes laitières	383
Nombre de propriétaires	684
Volume (litres)	145 439 650
Valeur de la production à la ferme	103 474 914
Part des recettes laitières au Canada	2,0 %
Nombre d'emplois -- Fermes laitières	946
Nombre d'emplois -- Fournisseurs des fermes	502
Nombre d'emplois -- Transformation	503
Nombre d'emplois -- Commerce gros et détail et autres fournisseurs	571
Nombre d'emplois -- Total filière laitière	3 218
Contribution au PIB	190 310 623

#### Oufs de consommation 2006

Nombre de propriétaires/exploitants	4
Nombre de pondeuses en production	119 759
Volume de production (douz. d'œufs)	2 992 777
Valeur de la production à la ferme	4,14 millions \$
Part de la production du Québec	3,3 %